

15/04/2020

**Le Covid-19 et les mesures gouvernementales de confinement ont obligé les entreprises à activer leur *business continuity plan* et à adopter de nouvelles méthodes de travail qui généralisent le travail à distance.**

Cette évolution augmente la vulnérabilité du secteur financier aux attaques cyber.

La FSMA souhaite attirer l'attention sur la nécessité d'une vigilance accrue par rapport à ce type de risques en raison des répercussions majeures qu'ils pourraient entraîner sur la continuité opérationnelle, déjà fragilisée par le Covid-19. La FSMA avait déjà publié en octobre 2019 une communication pour aider les entreprises à mettre en œuvre des mesures organisationnelles et des techniques de protection contre les cyber-risques. Celle-ci avait été réalisée en collaboration avec le Centre pour la Cybersécurité Belgique et proposait une série de questions sur lesquelles les entreprises pouvaient s'appuyer pour élaborer leur plan de protection contre la menace cyber.

La FSMA a invité les sociétés de gestion d'OPC(A), les sociétés de gestion de portefeuille et de conseil en investissement et les plateformes de crowdfunding à compléter une check-list « Cybersecurity ».

**Source URL:** <https://www.fsma.be/fr/news/covid-19-cybersecurity>